REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA VIENNE

ARRONDISSEMENT DE

DELIBERATION N° 2025,7,14b Nomenclature N° 7.1

CHATELLERAULT

MAIRIE DE LOUDUN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2025

Date de la convocation 30.10.2025

L'an deux mille vingt cinq

le cinq novembre,

Nombre de conseillers

à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,

En exercice Présents 23 Votants 26 régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,

Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS:

M. DAZAS, Maire; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, Mme VAUCELLE, M. DUCROT, M. RIGAULT, Adjoints; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION, Mme TRAVOUILLON, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

M. JAGER, Mme BONNET, Mme BAUDU-HASCOET, M. VIVIER, M. OLIVIER, Mme LIÉBOT.

Pouvoir de M. Jean-Pierre JAGER à M. Joël DAZAS Pouvoir de M. Brice OLIVIER à M. Gilles ROUX Pouvoir de Mme Stéphanie LIÉBOT à Mme Sandra PROD'HOMME

OBJET DE LA DELIBERATION:

Décision modificative budgétaire N° 1 – Budget Mobilités Loudun 2025

M. Gilles ROUX, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Il est proposé les inscriptions budgétaires suivantes sur le budget Mobilités Loudun 2025:

	D	Dépenses		Recettes	
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre 16 - Emprunts					
16878 - Autres organismes et particuliers			+	5 000,00	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles					
2188 - Autres	+	5 000,00			
	+	5 000,00	+	5 000,00	

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le : 1.4. NOV. . 2025 1 4 NOV. 2025 Publié le : ...

Notifié le :

Accusé de réception en préfecture 086-218601375-20251105-2025-7-14b-DE Date de télétransmission : 14/11/2025 Date de réception préfecture : 14/11/2025

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette décision modificative budgétaire et autorise le maire ou son représentant à signer les actes s'y rapportant.

La secrétaire de séance, Sandra PROD'HOMME Pour extrait conforme, Le Maire, Joel DAZAS

D